



***FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT***

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
☎ 01.55.80.66.43 ☎ 01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 16 JUILLET 2019
DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO-DGFIP

Monsieur le Président,

La «géographie revisitée» et la «dé-métropolisation» à la DGFIP font figures littéralement de bombes auprès des agents, qui vont voir leurs conditions de travail et de vie très fortement se dégrader ! Les agents veulent pouvoir exercer leur métier dans de bonnes conditions, sans subir des réformes permanentes, et être reconnus pour leur engagement dans le travail. Les «cartes» provoquent actuellement des rassemblements, des manifestations et des grèves dans beaucoup de départements.

Cette contestation est plus que légitime, car avec la loi Dussopt dite de « Transformation de la Fonction publique » le gouvernement propose tout l'arsenal pour détruire notre statut, développer la précarité, se débarrasser des fonctionnaires, accompagner les restructurations, préparer les externalisations/privatisations : en d'autres termes, tout le programme du rapport CAP 22.

Vous nous présentez aujourd'hui plusieurs projets de fusion de services ou d'unités de travail au sein du Secteur public local (SPL) et au sein de plusieurs Services des impôts des particuliers (SIP).

Alors même que l'annonce du programme « Géographie revisitée » applicable à notre direction est reportée à l'automne prochain, vous poursuivez votre feuille de route et votre logique de fusion et de regroupement de services en mettant en avant la notion de taille critique.

Pour l'administration, la création de structures de plus grande taille permettrait une amélioration des conditions de travail des agents en introduisant plus de souplesse dans la gestion des absences et favoriserait la mutualisation et la polyvalence au sein de ces structures.

Nous l'avons déjà dit : FO-DGFIP considère que cette recherche de rationalisation de l'organisation du travail a pour seul but d'absorber les suppressions d'emplois, en faisant supporter aux agents une réorganisation en profondeur qui va bouleverser les méthodes de travail, et accentuer les charges de travail par agent.

FO-DGFIP s'oppose à ces fusions et à ces restructurations qui constituent pour l'administration un moyen à peu de frais d'adapter l'organisation des structures et des services aux suppressions d'emplois qui sont permanentes depuis plusieurs années. Il s'agit pour l'administration de faire fonctionner tant bien que mal des services afin d'offrir un service a minima aux contribuables et aux ordonnateurs en instaurant la simplification et la priorisation des tâches.

Dans les faits, cela conduit à un affaiblissement des missions traditionnelles des services, car la charge de travail ne diminue jamais.

Vous demandez en réalité toujours plus aux agents : pour les EI/AEL, vous demandez aux agents d'être spécialisés en introduisant le concept de «réfèrent», mais aussi d'être polyvalents pour faciliter l'entraide entre collègues, d'assurer la formation sur le tas des collègues, d'assurer des missions que les encadrants supérieurs n'assurent plus. Tout ceci sans la moindre reconnaissance.

Dans la réalité, il semble que tout le monde devient suppléant de tout le monde afin de pallier le manque d'effectifs. Ce système ne paraît pas gérable : comment donc allez-vous mettre en œuvre *« une suppléance renforcée et une montée en expertise grâce à la spécialisation des agents et de l'encadrement »* ?

F.O.-DGFIP considère que « les Lignes Directrices » (mai 2016) de la Direction Générale, largement dépassée par CAP22, constituent une des principales sources de dévalorisation professionnelle et de démotivation des agents. Elles détruisent l'ensemble du réseau et des missions à travers les suppressions d'emplois qui sont présentées comme inéluctables.

FO-DGFIP exige l'arrêt immédiat de la mise en œuvre de ces «Lignes Directrices» et de CAP22, véritable outil de destruction du réseau.

Pour FO-DGFIP, toutes les missions sont délibérément asphyxiées par manque d'effectifs. F.O.-DGFIP s'oppose à cette ligne politique de la Direction Générale de tendre vers une administration « tout numérique » essentiellement virtuelle. Nous condamnons toute velléité de recours à des prestataires extérieurs à la DGFIP qui se substituent aux agents des finances publiques dans l'exercice de leurs missions et s'oppose à la transformation du contribuable en «client».

C'est pourquoi la délégation FO votera contre ces projets.